



DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

CODE : UE 2-4

FONCTIONS - DYSFONCTIONS (2)

Catégorie :	
Section / Spécialisation : Collège d'Ergothérapie de Bruxelles	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : Téléphone secrétariat :	
Cycle : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> Bloc d'études : 1 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} quadrimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : <i>Néant</i> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <i>Néant</i> Volume horaire : 52h Nombre de crédits ECTS : 5 ECTS Obligatoire ou optionnelle : Obligatoire Langue d'enseignement: français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Mme V. Demahieu	Titulaires des Activités d'Apprentissage : Mme V. Demahieu
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Compétences * :	
1. Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels 2. Evaluer sa pratique professionnelle et sa formation 3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité 4. Transmettre par écrit des données pertinentes	
Capacités :	
L'étudiant sera capable de : De décrire le mouvement des différentes articulations dans le référentiel anatomique.	

Connaitre le fonctionnement de chaque articulation (membre supérieur et inférieur) par plan anatomique. Etre capable d'expliquer les concepts de biométrie.

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances anatomiques et biométriques et de ses acquis professionnels

1.3 : Utiliser les outils d'évaluations, les concepts, les méthodes propres à la biométrie et à l'analyse du mouvement.

Développer sa capacité d'analyse et de réflexion.

3.4 : Comprendre et utiliser la démarche scientifique.

4.1 : Utiliser le vocabulaire de manière correcte et précise, en en comprenant la signification.

Comprendre le fonctionnement du corps.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Anatomie (module 2)

Grâce à ces connaissances anatomiques, l'étudiant sera à même de comprendre et analyser les mouvements du corps humain.

A.A. Biométrie

Grâce à ces connaissances biométriques, l'étudiant sera à même de comprendre et analyser les mesures du corps humain en général, son évolution dans le temps et se situer par rapport aux autres individus.

CONTENU SYNTHETIQUE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Anatomie (module 2)

Myologie du membre inférieur, supérieur et du système axial

Notions de neuro-anatomie du système nerveux central

A.A. Biométrie

Introduction et définitions

Généralités sur la notion de mesure

Biométrie morphologique (statique)

Biométrie fonctionnelle (dynamique)

La croissance et la sénescence

METHODES D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Anatomie (module 2)

cours ex-cathedra avec participation des élèves

A.A. Biométrie

cours ex-cathedra avec participation des élèves + exercices pratiques

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT PAR ACTIVITE D'APPRENTISSAGE

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Anatomie (module 2)

Estimation de 50h (1h après chaque cours et 2h par chapitre)

A.A. Biométrie

Estimation de 10h

SUPPORTS DE COURS**

A.A. et type de support	Obligatoire	en ligne**
<u>A.A. Anatomie (module 2)</u> Syllabus pour le cours d'anatomie systémique (myologie et neurologie)	NON	OUI
<u>A.A. Biométrie</u> Syllabus avec les diapositives du cours	NON	OUI

MODALITES D'EVALUATION

Le(s) titulaire(s) de l'A.A expliciteront précisément les modalités de construction de la note d'A.A. lors de la première séance de l'activité. Cette explicitation sera placée dès après sur le portail en ligne, dans le répertoire de l'activité concernée.

Par Activité d'Apprentissage :

A.A. Anatomie (module 2)

Examen écrit : Questions ouvertes

A.A. Biométrie

Examen écrit : Questions ouvertes : théorique et pratique

Evaluation spécifique de l'UE :

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

Pondérations au sein de l'UE :

A.A. Anatomie - module 2 (ANAT2) : 3.5

A.A. Biométrie (BMT) : 1.5

Formule de la moyenne arithmétique pondérée :

$$N_{UE} = (3.5 * N_{ANAT2} + 1.5 * N_{BMT}) / 5 = \dots / 20$$

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

A.A. Anatomie (module 2)

- Atlas Promothée - Système locomoteur
- Schémas de travaux pratiques – Vigot
-

A.A. Biométrie

- Les cours de Biométrie de Mr Walid Salem et Mme Cynthia Pétracin

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

A.A. Anatomie (module 2)

1. « Anatomie pour le mouvement » de Blandine Calais-Germain des Editions DésIris, 2005,
 2. « Manuel d'anatomie et de physiologie » de Sy Nguyen et Redha Bourouina des Editions Lamarre, 2008.
 3. Anatomie schémas de travaux pratiques, Anatomie, schémas de travaux pratiques, 6 tomes Georges Olivier, Claude Libersa et Robert Depreux, Vigot, juillet 2006
 4. Atlas d'anatomie Prométhée
Tome 1, Anatomie générale et système locomoteur M. Schünke, E. schulte, U. Schumacher, M. Voll, K. Wesker Traduction : J.-M. Chevallier & R. Douard Parution, Juin 2006
1. www.fr.wikipedia.org/wiki/
 2. www.imedecin.com
 3. www.informationhospitaliere.com
 4. www.anatomie-humaine.com/

A.A. Biométrie

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).